

Document de cadrage de la prestation de caractérisation métrologique des cobas p501 / p701

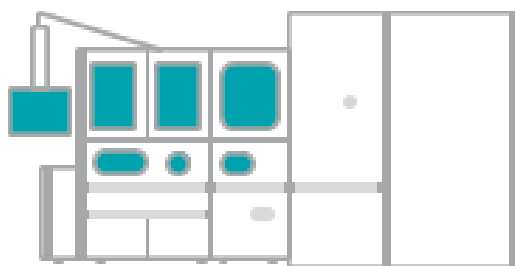
Roche Diagnostics France



Objet du document

Ce document de cadrage de la prestation de caractérisation métrologiques des cobas p501/p701 est utilisé par Roche Diagnostics France afin de préciser les modalités de réalisation de la cartographie (emplacements des sondes, réglages, consignes...) et de mise en place de la sonde de surveillance de la température de l'enceinte du laboratoire.

Il standardise la caractérisation et en assure la reproductibilité dans le temps.



Préambule

Roche Diagnostics France a réalisé une étude thermique sur une enceinte en charge et en mouvement afin de quantifier et documenter (usage interne) la puissance thermique dissipée (due aux mouvements du bras, ouverture des orifices...).

La prestation au laboratoire est réalisée en « charge » et en « pause » avec 15 sondes disposées conformément aux figures ci-après. L'objectif étant d'assurer une reproductibilité de la cartographie dans le temps en réalisant la caractérisation initiale dans des conditions le plus proche possible de la réalité de l'utilisation de l'enceinte.

Voir également le « *Guide de métrologie Roche* » consultable sur le site navify Portal.

I. Pré requis et consignes

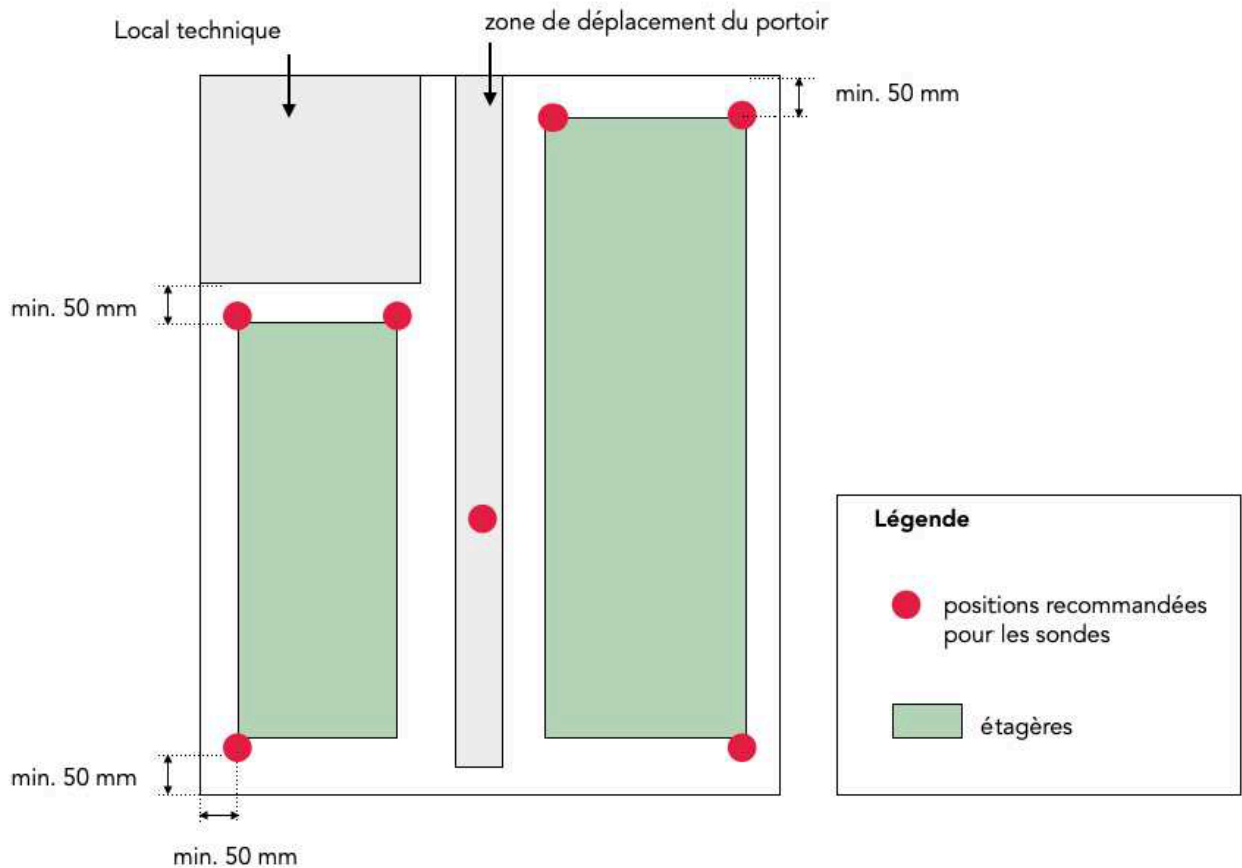
Afin de bien réaliser cette prestation, il faut respecter les points suivants :

- La **température de consigne** correspond à la valeur entrée sur le régulateur de l'enceinte pour obtenir la condition désirée. Elle doit être demandée au laboratoire par le technicien du prestataire. En général la température de consigne est de 4°C et l'EMT +/- 2°C. **Elle doit être vérifiée avant le démarrage des mesures.** Si ce n'est pas le cas, la conclusion du rapport sera alors la non-conformité de l'enceinte et l'opération devra être réalisée une seconde fois. Cela engendrera un surcoût (forfait déplacement + prestation).
- Pour réaliser la cartographie, **le système ne doit pas être en fonctionnement**, le robot interne se déplaçant, il pourrait endommager les sondes de mesure. Il faut arrêter le système en fermant les logiciels Monitor et Process Control selon la procédure. Le système de réfrigération reste bien sûr opérationnel.
- Lors de l'installation des sondes, il ne faut pas changer de place les racks d'archives dans l'armoire de stockage, chaque rack a une place déterminée lors de l'installation du module.
- La pose des 15 sondes doit se faire selon les schémas qui suivent, par le technicien du prestataire et en présence d'un intervenant Roche Diagnostics France lors de la cartographie initiale.
- Pour les cartographies suivantes, le laboratoire peut faire appel au prestataire Roche, à son prestataire de métrologie habituel ou réaliser lui-même la cartographie, toujours en respectant les consignes précédentes.

II. Emplacement des sondes

- ❖ La distance des sondes par rapport aux parois tient compte des zones de stockage
- ❖ Le logiciel de l'équipement n'est pas lié à un dispositif de mesure raccordé, il permet uniquement d'alerter les utilisateurs avec les alarmes instruments
- ❖ Les sondes définissent, de façon optimisée, les volumes encadrant complètement les deux zones de stockage (droite et gauche).

Vue du dessus :



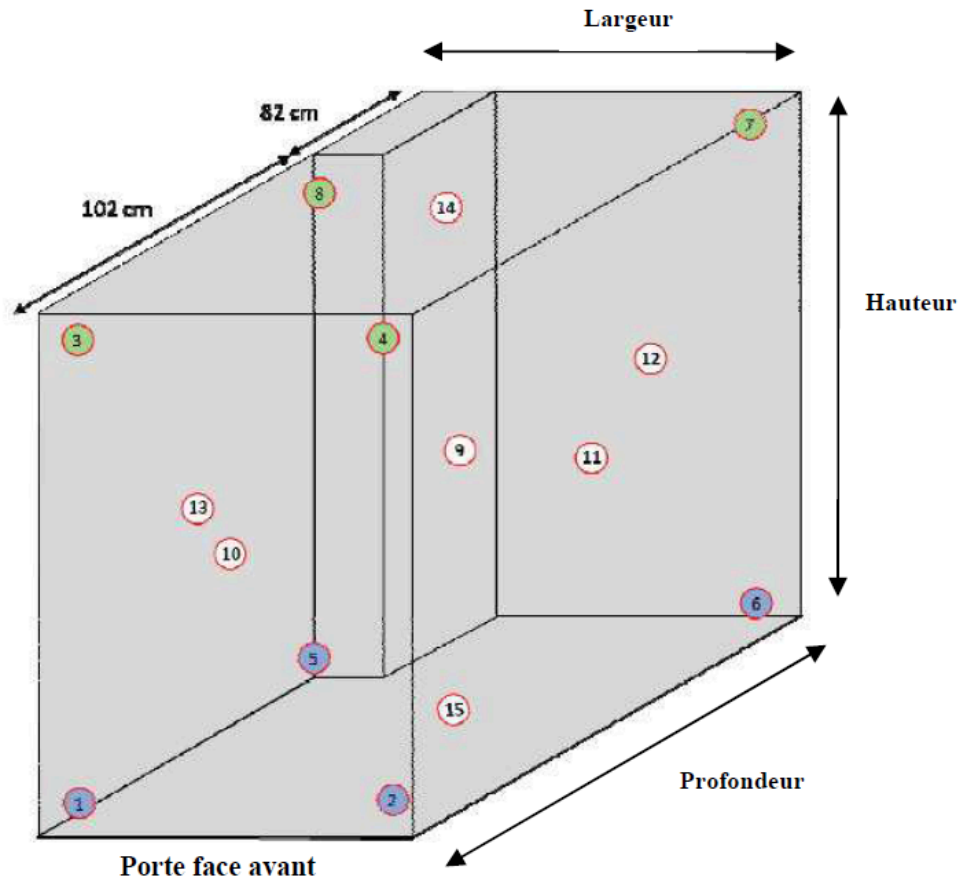
Vue 3D :

Dimensions de l'enceinte :

Profondeur : 184 cm

Largeur : 152 cm

Hauteur : 200 cm



La distance indiquée correspond à la distance à la paroi la plus proche :

Capteur	Profondeur	Largeur	Hauteur	Capteur	Profondeur	Largeur	Hauteur
n°1	18cm	15cm	20cm	n°9	92cm	76cm	100cm
n°2	18cm	15cm	20cm	n°10	18cm	76cm	100cm
n°3	11cm	15cm	20cm	n°11	92cm	15cm	100cm
n°4	18cm	15cm	20cm	n°12	18cm	76cm	100cm
n°5	18cm	15cm	20cm	n°13	92cm	15cm	100cm
n°6	18cm	15cm	20cm	n°14	92cm	76cm	20cm
n°7	18cm	15cm	20cm	n°15	92cm	76cm	20cm
n°8	11cm	15cm	20cm				

Sonde de suivi du laboratoire

Le laboratoire peut installer une sonde de température dans le p501/701.
Un passage est prévu pour cet usage à proximité des conteneurs à tubes périmés.
(2 versions différentes : avec ou sans plaque de protection)



Orifice pour passer une sonde



Il est recommandé de demander l'avis d'un Ingénieur Service Roche pour l'installation .

A l'intérieur de l'enceinte la sonde du laboratoire doit être positionnée de manière à ne pas entraver les déplacements du robot (vous pouvez demander l'avis du personnel Roche) et en fonction de la cartographie, au point le plus critique.